

# DES Nouvelles du C.A.

N° 320, 27 avril 2005, Volume 2, n° 5

## **CALENDRIER SCOLAIRE MODIFIÉ**

Adopté à l'unanimité par le Conseil, le calendrier scolaire est modifié pour permettre de terminer la session d'hiver 2005 le plus tôt possible, le 15 juin. Dans le respect des conditions légales faites par le Règlement sur le régime collégial des études (RREC), le calendrier remanié comporte 25 jours d'activités d'enseignement, 3 journées d'encadrement et 70 jours de cours dont 30 se déroulent sur une plage horaire quotidienne étendue, de 7 h 30 à 19 h.

Née du processus de consultation des instances concernées, et qualifiée d'imaginative, la solution d'élargir la plage horaire de 1 heure et demie par jour a pour conséquence que 7 semaines d'enseignement sont données en 6.

En d'autres mots, la solution assure aux étudiants le nombre d'heures d'activité d'apprentissage prévues pour chacun des cours, tout en permettant de réduire de 5 jours le calendrier scolaire total (donc de devancer d'une semaine la fin de la session) et de ne pas entamer de façon excessive les deux mois de congé estival prévus à la convention collective des enseignants.

La Commission des études, le Comité de relations de travail des enseignants, le Conseil syndical formé des coordinations de départements, les étudiants, les directions des services, tous, avaient été mis à contribution pour l'élaboration de ce nouveau calendrier.

## **PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE**

Bien qu'il ne progresse pas aussi rapidement qu'initialement annoncé, ce projet marque des avancées malgré tout.

Plusieurs éléments de contenu sont actuellement définis. Il émanent de réflexions développées à divers moments depuis le début de ce chantier, dont à l'occasion des « Rendez-vous 2009 » tenu par la direction générale, dans le projet éducatif, dans les constats de l'autoévaluation institutionnelle et du bilan du plan de réussite 2000-2003.

Sans s'engager avec un nouvel échéancier, et tout en visant la qualité au premier chef, on évalue que les consultations auprès de la communauté sur ce sujet pourraient être amorcées dans les mois qui viennent.

## **VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Par suite de l'appel d'offres lancé, le vérificateur externe engagé pour les cinq prochains exercices financiers du Collège est la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. Expérimentée dans ce type de travail auprès des cégeps en général et du cégep du Vieux Montréal en particulier et au fait du cadre réglementaire en vigueur, la firme comptable en question était aussi la plus basse soumissionnaire, avec 125 000 \$ d'honoraires totaux demandés.

Bien qu'engagée pour les cinq prochaines années, chaque année la firme est sujette à nomination après évaluation. Pour le présent exercice, c'est elle qui agira comme vérificateur externe.

## **COMITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL**

À la suggestion du président du Conseil, monsieur Gérald Lizée, un comité sur le fonctionnement du Conseil est formé. Il est chargé d'étudier les modalités que le Conseil pourrait adopter pour assurer la sécurité et la sérénité de ses réunions tout en maintenant l'ouverture à la participation la plus large possible.

Considérant l'obligation de lever l'assemblée du Conseil en février dernier, le président souhaite recevoir des suggestions quant aux précautions qui pourraient être prises dans des situations inhabituelles. Le guide des procédures du Conseil et le Règlement numéro 1 de régie interne seront révisés et pourraient être modifiés en conséquence.

Sont membres de ce comité : monsieur Stéphane Desautels, vice-président du Conseil, représentant des diplômés du Cégep, monsieur Iann Durocher, étudiant au Vieux Montréal, monsieur René Gour et monsieur Michel Arseneault, respectivement enseignant en Français et professionnel à l'Animation sportive représentant la communauté interne. La directrice des Communications et des Affaires corporatives, madame Mylène Boisclair les accompagne dans cette démarche.

Le comité doit faire rapport à l'automne prochain.

## **HOMMAGE AU DIRECTEUR DES ÉTUDES**

Le directeur des Études ayant annoncé qu'il quitte le Collège pour exercer dorénavant le rôle de directeur général au cégep de Maisonneuve, Madame Louise Huneault, antérieurement vice-présidente et présidente du Conseil pendant le mandat de monsieur Pierre Harrison, a tenu à initier l'hommage rendu à son endroit par le Conseil.

Alors qu'il a toujours présenté des dossiers de qualité et dans un langage bien vulgarisé, le directeur des Études a su développer de nouveaux programmes d'enseignement ou améliorer les existants, en travaillant de concert avec la Commission des études. Il a agi de façon positive sur le recrutement de nouveaux élèves. On note aussi à son crédit qu'il a su mettre en valeur le travail des personnes avec qui il a travaillé de près, manifestant par là un sain esprit

d'équipe. Pendant ces cinq années, ses adjoints ont été « appelés à la barre » pour mieux expliquer le sens des interventions, ce qui a permis au Conseil de prendre la juste mesure des compétences et des responsabilités de nombre de partenaires au sein du Cégep.

Soulignant l'approche autonomiste et responsabilisante du Conseil d'administration du Collège, monsieur Harrison a salué la grande valeur démocratique d'une instance comme le conseil d'administration d'un collège. Il a profité de sa dernière intervention au Conseil pour remercier les membres de la confiance qu'ils lui accordaient, confiance qui lui a apporté un soutien hors de pair tout au cours de son mandat au Vieux Montréal.

La communauté sera bientôt conviée à venir saluer à son tour monsieur Pierre Harrison.

*Le Bulletin de Nouvelles du C.A. est publié par la direction des Communications et des Affaires corporatives.*